

VILLE DE

Saint Jean le Blanc



BUDGET PRINCIPAL

2021

Mairie de Saint-Jean-le-Blanc

Place de l'Eglise

45650 Saint-Jean-le-Blanc

Direction des Finances

02.38.66.82.34

Ind b

Préambule

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : antériorité, annualité, universalité, unité, équilibre.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à améliorer le patrimoine et à préparer l'avenir.

Le budget principal 2021 de notre ville, premier budget de cette mandature, est bâti sur les principes et engagements pris lors du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 20 novembre dernier.

- Le maintien des taux de la fiscalité directe locale depuis 2003 (A l'exception cette année de la Taxe d'Habitation : plus de vote de taux pour cette imposition) ;
- Une hausse de la masse salariale encadrée à hauteur de 4 % ;
- Une hausse des charges à caractère général encadrée à hauteur de 2 %
- Un programme d'investissement soutenu
- La recherche systématique de subventions pour l'ensemble des programmes d'investissement.
- Le maintien d'un niveau d'épargne satisfaisant.

1. PRESENTATION GENERALE

BP 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 429 662,00	013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	4 400,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 382 642,00	70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	861 619,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	190 846,00	73 - IMPOTS ET TAXES	5 740 216,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	518 739,00	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 435 484,00
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	193 059,00
Total des dépenses de gestion courante	7 521 889,00	Total des recettes de gestion courante	8 234 778,00
66 - CHARGES FINANCIERES	5 000,00		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 200,00	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	195 304,00		
Total des dépenses réelles de fonctionnement	7 734 393,00	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 234 778,00
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	99 120,00	042 - OPO BUDGETAIRES DE TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	761,00
042 - OPO BUDGETAIRES DE TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	402 026,00	002 - EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	0,00
TOTAL	8 235 539,00	TOTAL	8 235 539,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	181 700,00	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	397 172,00	16 - EMPRUNTS ET DETTES	1 739 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 478 768,00		
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	70 000,00		
OPERATIONS D'EQUIPEMENT	50 000,00		
Total des dépenses d'équipement	2 177 640,00	Total des recettes d'équipement	1 739 000,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	30 000,00	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	191 317,00
16 - EMPRUNT	99 120,00		
020 - DEPENSES IMPREVUES	123 942,00		
Total des dépenses réelles d'investissement	2 430 702,00	Total des recettes réelles d'investissement	1 930 317,00
040 - OPO BUDGETAIRES DE TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	761,00	021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	99 120,00
041 - OPO BUDGETAIRES PATRIMONIALES	0,00	040 - OPO BUDGETAIRES DE TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	402 026,00
TOTAL	2 431 463,00	TOTAL	2 431 463,00

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement - Dépenses	Chap 011 - charges à caractère général	2 429 662	
	Chap 012 - charges de personnel	4 382 642	
	Chap 014 - atténuation de produits (SRU et FPIC et AC négative)	190 846	
	SRU = 22200 ; FPIC = 67974 ; AC négative : 72043		
	Chap 65 - autres charges de gestion courantes	518 739	
	Chap 66 - charges financières	5 000	
	Chap 67 - charges exceptionnelles	12 200	
	022 - Dépenses imprévues (montant maxi à ne pas dépasser et à ajuster)	195 304	
	S/total dépenses réelles	7 734 393	
	023 - Virement à la section d'investissement	99 120	
	042 - Opérations de transfert entre les sections (dotations aux amortissements)	402 026	
	total dépenses	8 235 539	
	Fonctionnement - Recettes	Chap 013 - Atténuation de charges	
Chap 70 - produits des services et ventes diverses			861 619
Chap 73 - Impôts et taxe			5 740 216
Chap 74 - dotations et participations			1 435 484
Chap 75 - revenu des immeubles			193 059
Chap 77 - produits exceptionnels			0
S/total recettes réelles		8 234 778	
042 - Opérations de transfert entre les sections (quote part des subventions transférées)			761
002 Excédent 2020 prévisionnel reporté			0
total recettes		8 235 539	
Investissement - Dépenses	Chap 10 - Remboursement Taxe aménagement trop perçu	30 000	
	Chap 16 - remboursement emprunt	99 120	
	Crédit mutuel : 38 000 ; BFT : 59 500	98 300	
	Remboursement caution logements	820	
	RAR DEPENSES		
	AC investissement	397 172	
	Chap 20 - 21 - 23 Dépenses d'équipement communales dont PPI	1 780 468	
	RAR DEPENSES		
	Chap 020 - Dépenses imprévues	123 942	
	s/total dépenses	2 430 702	
	040 - Opérations de transfert entre les sections (quote part des subventions transférées)	761	
Total dépenses d'investissement	2 431 463		
investissement - recettes	021 - Virement de la section de fonctionnement		99 120
	040- Transfert entre les sections (amortissements)		402 026
	041 - Opérations patrimoniales		
	10 - FCTVA		111 317
	10 - Taxe aménagement		80 000
	13 - Subventions		
	16 - Emprunt d'équilibre		1 739 000
	total recettes		2 431 463

2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le **ratio des recettes réelles** de fonctionnement sur la population est de **928,07 €/hab** pour notre commune à comparer à la moyenne de la strate (2018) qui est de **1 016 €/hab**.

Parallèlement le **ratio des dépenses réelles de fonctionnement** sur la population s'établit à **871,67 €/hab** et la moyenne de la strate est de **935 €/hab**.

A. Les recettes de fonctionnement

Chapitres	MONTANT BP 2020	MONTANT BP 2021	EVOLUTION %
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	27 100,00	4 400,00	-83,76%
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	938 109,00	861 619,00	-8,15%
73 - IMPOTS ET TAXES	5 423 478,00	5 740 216,00	5,84%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 544 075,00	1 435 484,00	-7,03%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	203 768,00	193 059,00	-5,26%
Total des recettes de gestion courante	8 136 530,00	8 234 778,00	1,21%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 310,00	0,00	-100,00%
Total des recettes réelles de fonctionnement	8 157 840,00	8 234 778,00	0,94%
042 - OPO BUDGETAIRES DE TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	761,00	761,00	0,00%
002 - EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	3 083 388,49	0,00	-100,00%
TOTAL	11 241 989,49	8 235 539,00	-26,74%

Les **recettes réelles de fonctionnement** représentent un montant de **8 234 778,00 € pour 2021**. Elles augmentent de **0,94 %** entre 2020 et 2021.

L'excédent de fonctionnement, sera connu après la clôture de l'exercice 2020 et sera repris au budget supplémentaire.

Chapitre 013 : Atténuations de charges

Ce chapitre représente 0,05 % des recettes réelles de fonctionnement soit un montant de 4 400 €. Il comprend les avoirs sur factures et le remboursement des indemnités journalières.

Chapitre 70 : produits des services

Les produits des services représentent 10,46 % des recettes réelles de fonctionnement soit un montant prévisionnel de 861 619 €. Ce chapitre est le plus impacté par les conséquences de l'épidémie liée à la Covid-19 avec les mesures de confinement entraînant la suppression des spectacles et la fermeture de la halte-garderie, des écoles et de la restauration scolaire, de l'accueil de loisirs et enfin de l'école de musique.

En baisse de 8,15 % entre 2020 et 2021, et de 25 % entre 2019 et 2021, la prévision est prudente tenant compte d'un éventuel re-confinement début 2021.

A l'intérieur de ce chapitre, figure également la recette attendue dans le cadre des mises à disposition de personnel au CCAS (96 250 €) et à ORLEANS METROPOLE (218 000 €).

Chapitre 73 : Impôts et taxes

Les impôts et taxes représentent **69,71 %** des recettes réelles de fonctionnement soit un montant de 5 740 216 €.

En 2021, la collectivité ne percevra plus la taxe d'habitation mais percevra, en remplacement, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, à laquelle un coefficient correcteur est appliqué pour neutraliser l'écart de compensation. Cette réforme a pour conséquence certaine une perte d'autonomie fiscale et financière pour les collectivités.

Ainsi, le produit des contributions directes (article 73111) est estimé à 5 176 454 € pour 2021.

Ce chapitre comprend également :

- La dotation de solidarité communautaire (DSC) : 85 002 €
- La taxe sur la consommation finale d'électricité : 110 000 €
- La taxe sur les emplacements publicitaire : 7 800 €
- La taxe additionnelle sur les droits de mutation : 350 000 €.

Chapitre 74 : Dotations et participations

Le chapitre des dotations et participations représentent **17,43 %** des recettes réelles de fonctionnement, soit un montant de 1 435 484,00 €

- La dotation globale de fonctionnement (DGF) est prévue pour un montant de 801 074 €
- La dotation de Solidarité Rurale (DSR) est prévue pour un montant de 111 397 €
- La dotation nationale de péréquation (DNP) est prévue à hauteur de 52 979 €.

Les prévisions de ces 3 dotations sont effectuées à partir de notre logiciel d'analyse financière qui utilise les indices nationaux et notre fiche DGF de l'année précédente.

Par ailleurs, conformément à la loi de finances 2016, il est désormais possible de récupérer la TVA sur certains travaux d'entretien effectués dans les bâtiments communaux et sur la voirie. Ainsi, une recette prévisionnelle de 3 383 € est inscrite au BP 2021.

La participation due aux écoles extérieures est estimée à 22 500 €.

Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDTP) est inscrit à hauteur de 116 262 €.

A noter également sur ce chapitre, l'estimation à hauteur de 287 800 € des recettes provenant de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole pour la prise en charge des prestations de services relatives à l'accueil de loisirs et à l'accueil périscolaire.

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Ce chapitre est prévu à hauteur de 193 059 €, en diminution de 5,26 %. Il représente 2,34 % des recettes réelles de fonctionnement.

Les revenus relatifs à la location des logements sont estimés précisément au vu des baux actuels. Ils représentent 129 759 €. Quant aux revenus issus des locations de nos salles (château, orangerie, salle des fêtes de Montission), ils sont estimés par prudence à hauteur de 50 % des recettes perçues en 2019 et représentent une somme de 58 000 €.

Ce chapitre comprend également le remboursement de la taxe des ordures ménagères et de consommation d'eau par nos locataires.

Chapitre 77 : produits exceptionnels

Pour 2021, aucun produit exceptionnel connu n'est attendu. Il s'agit des produits issus notamment des remboursements d'assurance lors de dégradations ou accidents sur nos bâtiments ou mobiliers urbains.

B. Les dépenses de fonctionnement

Chapitre	Montant du BP 2020	Montant du BP 2021	EVOLUTION
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 397 514,00	2 429 662,00	1,34%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	4 221 032,00	4 382 642,00	3,83%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	162 217,00	190 846,00	17,65%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	544 397,00	518 739,00	-4,71%
Total des dépenses de gestion courante	7 325 160,00	7 521 889,00	2,69%
66 - CHARGES FINANCIERES	5 500,00	5 000,00	-9,09%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000,00	12 200,00	-59,33%
022 - DEPENSES IMPREVUES	530 000,49	195 304,00	-63,15%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	7 890 660,49	7 734 393,00	-1,98%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 046 363,00	99 120,00	-96,75%
042 - OPO BUDGETAIRES DE TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	304 966,00	402 026,00	31,83%
TOTAL	11 241 989,49	8 235 539,00	-26,74%

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent **7 734 393,00 €**. Elles **diminuent de 1,98 %** par rapport à 2020. Toutefois, ce chiffre n'est pas représentatif en raison des dépenses imprévues inscrites en dépenses réelles.

Il convient donc de porter l'attention sur **les dépenses de gestion courantes en augmentation de 2,69 % par rapport à 2020**.

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élèvent à 2 429 662 € et représentent **31,41 % des dépenses réelles de fonctionnement** et **32,30 % sur les dépenses de gestion courante**.

Elles sont en **évolution de 1,34 %** par rapport à la prévision 2020.

Les principaux comptes impactés par la hausse sont :

- Compte 6042 : Achat de prestations de service en augmentation en raison de :
 - l'évolution des effectifs au CLSH et de la prise en compte de l'avenant au marché « Léo Lagrange » (inscriptions par Léo Lagrange et augmentation de l'amplitude d'accueil)
 - une prévision pour le restaurant scolaire équivalente à une année normale (hors confinement)
 - une offre culturelle plus étoffée.

- Compte 6068 : Achat de fournitures dans le cadre des travaux en régie, en augmentation en prévision de la réfection de la salle polyvalente, en partie par les services municipaux.
- Compte 617 : études et recherches en augmentation pour les différents diagnostics à réaliser dans le cadre de l'action environnementale de la municipalité.
- Compte 6238 : publicité, publications, relations publiques. L'augmentation prévue provient des conférences envisagées dans le cadre de l'action environnementale et l'action « santé ».
- Compte 6288 : Autre services extérieurs en augmentation de 35 000 € exclusivement pour le déplacement du terrain multi-sports.

A contrario, certains postes ont vu leur inscription budgétaire diminuer.

- Compte 60621 : combustibles
- Compte 6135 : locations ; poste en diminution en raison de l'arrêt en cours d'année 2021 de la location du véhicule de la crèche, de véhicules pour les espaces verts après acquisition de nouveaux véhicules par Orléans-Métropole.
- Compte 61551 : entretien du matériel roulant en diminution en prévision du recrutement d'un mécanicien qui effectuerait l'entretien de notre parc de véhicules.

Chapitre 012 : Dépenses de personnel

Les charges de personnel d'un montant de **4 382 642 €** représentent **56,66 % des dépenses réelles** de fonctionnement et **58,27 % des dépenses de gestion courante**.

Cette prévision s'établit avec la prise en compte des éléments suivants :

- Augmentation du taux d'accident de travail pour les contractuels ;
- Evolution de carrière des agents liés aux avancements de grades et promotions internes sur décision de l'autorité territoriale ;
- Outre ces éléments, la municipalité souhaite recruter :
 - ✓ au CTM afin de redonner une dynamique à l'équipe du Centre Technique Municipal en valorisant le savoir-faire en interne et en ayant moins recours à l'externalisation des missions relatives à l'entretien du patrimoine. La collectivité souhaite l'augmentation de la production immobilisée (travaux en régie), notamment sur les travaux de nos bâtiments. Les recrutements prévus au CTM concernent un peintre, un plombier et un mécanicien.
 - ✓ Un référent ville durable (mi-temps) ;
 - ✓ Deux assistantes maternelles.
 - ✓ Un agent de sécurité scolaire ;
 - ✓ Un agent de police municipale supplémentaire ;
 - ✓ La mise en œuvre de référents hygiène dans les écoles, pour réduire les risques sanitaires.

Pour information, les effectifs au 01/01/2021 sont les suivants :

*Effectifs de la collectivité au
01/01/2021 : 131 agents*

- *Agents titulaires : 78*
- *Contractuels : 51*
- *Apprentis : 2*

Chapitre 014 : Atténuation de produits

Ce chapitre s'élève à 190 846 €. Son évolution est de 17,65 % par rapport au BP 2020 et il représente 2,47 % des dépenses réelles de fonctionnement et 2,54 % des dépenses de gestion.

Ce chapitre comprend :

- Le prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU (sur le manque de logements sociaux) est estimé à 50 000 € pour 2021.
- L'attribution de compensation à verser à Orléans Métropole, fixé à 72 043 € depuis le transfert de compétences opéré en 2018.
- Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), instauré en 2012. Ce fonds est estimé à 68 803 € pour l'année 2021.

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante

Sur ce chapitre, on retrouve :

- Les indemnités et frais de mission de Madame le Maire et des Adjointes.
- Les subventions aux associations (article 6574) dont le montant est prévu à hauteur de 151 580 €, reste relativement stable (149 516 € en 2020). Ces subventions contribuent tout au long de l'année à créer ou maintenir du lien entre tous les Albijohanniciens.
- Les créances admises en non-valeur (article 6541) et les créances éteintes (article 6542).
- Les contributions aux organismes de regroupement (article 6554) (dont participation au SIBAF : 80 000 €).
- L'article 657362 concerne la subvention au budget autonome du CCAS. Un crédit de 130 000 € est nécessaire pour équilibrer ce budget.

Chapitre 66 – Charges financières

La charge d'intérêts de la dette pour l'année 2021 s'élève à **4 853 €** contre 5 289 € en 2020. Cette diminution s'explique par le non recours à l'emprunt depuis 2018.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Le montant des charges exceptionnelles est de 12 200 €.

Elles correspondent notamment aux crédits pour le remboursement des locations de salles ou d'achat de billet de spectacles qui ne peuvent être maintenus.

Chapitre 022 – Dépenses imprévues

Le budget primitif 2021 prévoit un montant de 195 304 € de dépenses imprévues. Cette somme permet en cas de dépenses imprévues de pouvoir actionner ce montant sans attendre la réalisation d'une décision modificative permettant l'inscription de crédits.

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

Dans l'attente des résultats 2020 et du montant que la collectivité pourra affecter à la section d'investissement au budget supplémentaire, le virement inscrit au BP 2021 est de 99 120 € afin de couvrir au minimum le remboursement du capital de la dette en cours.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre sont des opérations sans contrepartie financière. Il s'agit ici, de la dotation aux amortissements d'un montant de 402 026 €. L'amortissement pour dépréciation est la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage et du temps.

La dotation inscrite en dépense de fonctionnement génère une recette d'investissement (compte 28), permettant en outre de financer en partie la section d'investissement.

3. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les recettes d'investissement

Chapitre	BP 2020	BP2021
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	231 432,00	0,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	1 739 000,00
Total des recettes d'équipement	231 432,00	1 739 000,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	852 002,75	191 317,00
Total des recettes financières	852 002,75	191 317,00
Total des recettes réelles d'investissement	1 083 434,75	1 930 317,00
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 046 363,00	99 120,00
040 - OPO BUDGETAIRES DE TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	304 966,00	402 026,00
041 - OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRES PATRIMONIALES	2 773,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	3 354 102,00	501 146,00
TOTAL	4 437 536,75	2 431 463,00

Chapitre 13 – Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement concernent les subventions et fonds reçus pour financer des dépenses d'équipement ou des catégories de dépenses d'équipement déterminées et individualisables. Les fonds peuvent provenir de :

- l'Europe,
- l'Etat (exemple : DETR, DSIL),
- Les opérateurs de l'Etat (ex : ADEME),
- la région (CRST),
- le département (Ex : sur l'accessibilité, la vidéo-protection),
- d'Orléans-Métropole (fonds de concours de solidarité métropolitaine) ou autre groupement de communes.

Pas d'inscription au BP 2021, car seules les subventions notifiées sont inscrites. Les subventions qui ont été notifiées en 2020 sont comptabilisées sur l'exercice 2020.

Chapitre 16 – Emprunt

Un emprunt d'équilibre de 1 739 000 € est nécessaire pour équilibrer ce budget. Toutefois, l'inscription du résultat global de clôture au budget supplémentaire 2021 modifiera le montant de l'emprunt à réaliser, voire supprimera la nécessité d'emprunter en 2021.

Chapitre 10 – Dotations et réserves

Ce chapitre représente 9,91 % des recettes réelles d'investissement soit 191 317 €. Il comprend les recettes relatives :

- au fonds de compensation de TVA (FCTVA) : 111 317 €
- à la taxe d'aménagement : 80 000 €

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement

Dans l'attente de la reprise des résultats au budget supplémentaire, le virement provenant de la section de fonctionnement s'élève à 99 120 €. Il couvre l'annualité de la dette 2021.

Chapitre 040 – Opérations d'ordre budgétaire de transfert entre les sections

Cf chapitre 042.

B. Les dépenses d'investissement

Chapitre	BP 2020	BP 2021
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	272 091,00	181 700,00
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	682 269,62	397 172,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 168 945,01	1 478 768,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 132 548,04	120 000,00
Total des dépenses d'équipement	4 255 853,67	2 177 640,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	30 000,00	30 000,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	98 300,00	99 120,00
020 - DEPENSES IMPREVUES	248 020,00	123 942,00
Total des dépenses financières	376 320,00	253 062,00
040 - OPO BUDGETAIRES DE TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	761,00	761,00
041 - OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRES PATRIMONIALES	2 773,00	0,00
	0,00	
TOTAL	4 635 707,67	2 431 463,00

Les dépenses d'équipement présentées au débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la réunion du conseil municipal le 20 novembre sont inscrites au budget primitif pour un montant total de **2 177 640 €**.

Gestionn	Chapitre	Nature	Sous Rub	HORS AP/CP	2021
COM					
	20	2051	023	1 PACK ADOBE LOGICIEL PRO COMMUNICATION	1 000,00
	20	2051	023	DEPOT INPI LOGO	400,00
	21	2135	023	5 PLAQUES QR CODE LIEUX COMMUNAUX	500,00
	21	2135	023	5 PLAQUES WIFI 4EU	500,00
	21	2183	023	1 TABLETTE GRAPHIQUE	80,00
	21	2183	023	WEBCAM ET TREPIED VIDEO CONSEIL MUNICIPAL	400,00
	21	2183	33	1 MODEM RECEPTION 4 G POUR ECRAN GEANT ESPACE MONTISSION	300,00
	21	2183	33	ECRAN GEANT ESPACE MONTISSION + ORDINATEUR + LOGICIEL + FORM	35 000,00
	21	2188	023	1 APPAREIL PHOTO DE PRET ANNEXE	100,00
	21	2188	023	KIT EVENEMENTIEL AVEC NOUVEAU LOGO (2 ORIFFLAMMES + 2 ROLL-U	800,00
	21	2188	023	SUPPORTS DE BACHES AVEC NOUVEAUX LOGO X12	500,00
Total : COM					39 580,00
CULT					
	21	2184	321	MOBILIER BILBIOTHEQUE	2 000,00
	21	2188	311	JEUX DE TIMBALES COMPLET	50 000,00
	21	2188	311	PERCUSSIONS	6 100,00
	21	2188	311	PIANO DROIT ECOLE DE MUSIQUE	6 100,00
	21	2188	33	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MONTISSION	5 000,00
	21	2188	33	EINCEINTES CHATEAU	3 500,00
	21	2188	33	MATERIEL D'EXPOSITION CHATEAU	2 000,00
	21	2188	33	SPOTS CHATEAU	2 500,00
Total : CULT					77 200,00
PE					
	21	2183	63	PLASTIFIEUSE E POUR LE RAM	50,00
	21	2183	64	1 DESTRUCTEUR DE DOCUMENT HG	350,00
	21	2184	63	CASIERS ENFANTS POUR LE RAM	600,00
	21	2184	63	CHAISES ENFANT POUR LE RAM	100,00
	21	2184	63	MEUBLE DE RANGEMENT ET BIBLIOTHEQUE POUR LE RAM	200,00
	21	2184	63	MOBILIER ESPACE SENSORIEL RAM	300,00
	21	2184	64	1 CAISSON MOBILE HALTE GARDERIE	150,00
	21	2184	64	1 PRESENTOIR POUR LE HALL D'ACCUEIL HALTE GARDERIE	100,00
	21	2188	63	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR LE COIN BEBE	400,00
	21	2188	63	MATERIEL POUR L'ESPACE IMITATION RAM	200,00
	21	2188	63	PISCINE A BALLEES POUR LE RAM	100,00
	21	2188	63	POSTE RADIO POUR LE RAM	50,00
	21	2188	64	1 CABANE EXTERIEURE HG	420,00
	21	2188	64	1 SEPARATEUR TOILETTE ENFANTS HG	320,00
	21	2188	64	3 SIEGES AUTO POUR LA CRECHE	1 200,00
	21	2188	64	RENOUVELLEMENT MATERIEL (POUSSETTES...)	3 000,00
Total : PE					7 540,00

Comptable	(Chapitre	Nature	us Rubric	HORS AP/CP	Montant 2021
SA					
	204	2046	01	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	397 172,00
	21	2116	026	10 CAVURNES CIMETIERES DES CARMES	2 100,00
	21	2116	026	COLOMBARIUM 15 CASES CIMETIERE DES CARMES	19 850,00
	21	2116	026	REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIERE	5 500,00
	21	2118	824	RESERVES FONCIERES	300 000,00
Total : SA					724 622,00
SCOL					
	21	2183	211	ORDINATEUR DE DIRECTION MATERNELLE MG	900,00
	21	2183	211	VPI COMPLET ET ORDINATEUR FIXE SALLE DES MAITRES MATER JB	4 900,00
	21	2183	212	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE POUR BIBLIOTHEQUE EJBM	1 200,00
	21	2183	212	VIDEO PROJECTEUR MOBILE ET ORDINATEUR PORTABLE EL DVCJ	1 100,00
	21	2183	213	INFORMATIQUE GENERAL SERVICE PERISCOL	8 000,00
	21	2184	211	4 CHAISES DE BUREAU MATERNELLE MG	500,00
	21	2184	211	CHAISES REGLABLES MATERNELLE MG	5 700,00
	21	2184	211	TABLE ET CHAISES MATERNELLE JB	2 000,00
	21	2184	212	MOBILIER SALLE REUNION ECOLE DEMAY VIGNIER CHARLES JEUNE	2 000,00
	21	2184	212	MOBILIER PRIMAIRE JEAN BONNET PROJET BIBLIOTHEQUE	2 000,00
	21	2184	213	MOBILIER TOUTES ECOLES CONFONDUES SERVICE PERISCOL	5 000,00
	21	2188	211	INVESTISSEMENT LIBRE MATERNELLE JB	1 200,00
	21	2188	211	INVESTISSEMENT LIBRE MATERNELLE MG	1 800,00
	21	2188	212	INVESTISSEMENT LIBRE ELEM DVCJ	2 500,00
	21	2188	212	INVESTISSEMENT LIBRE ELEMENTAIRE JB	2 750,00
	21	2188	213	ENCEINTES AMPLIFIEES DANS LES ECOLES	1 000,00
	21	2188	421	INVESTISSEMENT LIBRE CLSH	500,00
	21	2188	421	LAVE VAISSELLE PRO CLSH	29 000,00
Total : SCOL					72 050,00
SEC					
	21	21568	114	EXTENSION VIDEO PROTECTION (8 CAMERAS DE LECTURE DE PLAQUES	35 000,00
	21	21568	114	MATERIEL PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (LITS etc...)	2 000,00
	21	2182	112	3 VELOS ASSISTANCE ELECTRIQUES PM	6 750,00
	21	2182	112	UN VEHICULE POLICE EQUIPE MATERIEL RADIO ET SERIGRAPHIE	28 000,00
	21	2188	112	1 RADIO PORTATIVE	700,00
	21	2188	112	1 RADAR PEDAGOGIQUE	2 500,00
	21	2188	112	2 CASQUES (ENTRAINEMENT TIR)	500,00
	21	2188	112	3 CAMERAS PIETONS POLICE MUNICIPALE	1 116,00
Total : SEC					76 566,00
SPO					
	21	2184	411	MOBILIER DANS LES GYMNASES	1 000,00
	21	2188	411	1 LAVEUSE GYMNASSE RUE CREUSE	13 000,00
Total : SPO					14 000,00

Gestionn	Chapitre	Nature	Sous Rub	HORS AP/CP	Montant 2021
ST					
	20	2031	020	DIAGNOSTIC CARBONE BATIMENTS COMMUNAUX	10 000,00
	20	2031	212	ETUDES SUR LA CAPACITE BATIMENTAIRE SCOLAIRE	5 000,00
	20	2031	33	FRAIS D'ETUDES ACCESSIBILITE CHATEAU	10 000,00
	20	2031	411	ETUDE SOLIDITE GYMNASSE ARMANDIERE	8 800,00
	20	2031	412	FRAIS D'ETUDES CONSTRUC CLUB HOUSE ET VESTAIRES	50 000,00
	20	2031	414	FRAIS D'ETUDES TENNIS COUVERTS	25 000,00
	20	2031	421	FRAIS D'ETUDES CAPACITE CENTRE DE LOISIRS	5 000,00
	20	2031	511	FRAIS D'ETUDES MAISON MEDICALE	50 000,00
	20	2031	64	FRAIS D'ETUDES - REAMENAGEMENT MPE EN MULTI ACCUEIL	5 000,00
	20	2033	020	FRAIS D'INSERTION - COMMANDE PUBLIQUE	1 000,00
	20	2051	020	LOGICIEL	500,00
	20	2051	020	NOUVEAU LOGICIEL DE GESTION BADGING	10 000,00
	21	2121	823	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	5 000,00
	21	2128	412	REPRISE DU TERRAIN D'HONNEUR	3 000,00
	21	2128	821	REMPLACEMENT DE LA CLOTURE PARKING ADELE LANSON CHENAULT	3 500,00
	21	2128	823	CREATION AIRES DE JEUX	35 000,00
	21	2128	823	POSE D'UN PORTILLON SQUARE DE LA PRASLE	1 000,00
	21	21311	020	ACCESSIBILITE MAIRIE	5 000,00
	21	21311	020	HOTEL DE VILLE REAMENAGEMENT ACCUEIL MAIRIE RDC ET URBANISME	40 750,00
	21	21312	212	CONSTRUCTION MODULAIRE ELEMENTAIRE JEAN BONNET	100 000,00
	21	21316	026	PORTILLON ACCES VENNELLE CIMETIERE RUE DEMAY	2 000,00
	21	21316	026	REFECTION BATIMENT CIMETIERE RUE DES CARMES	15 000,00
	21	21318	020	ACCESSIBILITE BATIMENTS	10 000,00
	21	21318	020	IMPREVUS BATIMENTS	15 000,00
	21	21318	112	ACCESSIBILITE POLICE MUNICIPALE	7 740,00
	21	21318	311	REAMENAGEMENT ECOLE DE MUSIQUE	75 000,00
	21	21318	33	ACCESSIBILITE SALLE POLYVALENTE	8 820,00
	21	21318	33	REHABILITATION SALLE POLYVALENTE	50 000,00
	21	21318	411	ACCESSIBILITE ECOLE DE DANSE	8 622,00
	21	21318	411	GYMNASE DE L'ARMANDIERE - REMPLACEMENT POLYCARBONATE	31 200,00
	21	2132	71	LOGEMENT 154 RUE DES VARENNES (RINGUEDE)	20 000,00
	21	2132	71	LOGEMENT 2 BIS RUE DEMAY	12 500,00
	21	2132	71	NOUVELLE PORTE BUREAU DE POSTE RUE DES CAPUCINS	7 500,00
	21	2132	71	TRAVAUX SUR LOGEMENTS COMMUNAUX	15 000,00
	21	2135	020	BAIE DE BRASSAGE MAIRIE	5 000,00
	21	2135	020	RESSORT PORTE DE GARAGE CTM	11 000,00
	21	2135	211	SOL SOUPLE SALLE MOTRICITE MATERNELLE MAURICE GENEVOIX	8 000,00
	21	2135	212	BAIE DE BRASSAGE ELEMENTAIRE CHARLES JEUNE	1 750,00
	21	2135	213	MISE AUX NORMES DES TABLEAUX ELECTRIQUES DANS LES ECOLES	12 000,00
	21	2135	213	TRAVAUX ELECTRICITE INSTALL. TABLEAUX INTERACTIFS ECOLES	10 000,00
	21	2135	33	SIGNALETIQUE ESPACE MONTISSON	5 800,00

Gestionn	Chapitre	Nature	Sous Rub	HORS AP/CP	2021
	21	2135	33	SIGNALETIQUE SALLE POLYVALENTE	3 700,00
	21	2135	411	ECLAIRAGE RELAMPING LED'S DOJO	10 000,00
	21	2135	411	VIDEOPROJECTION ET SONORISATION GYMNASE RUE CREUSE	10 000,00
	21	2135	64	CLIMATISATION RDC MAISON DE LA PETITE ENFANCE	25 000,00
	21	2135	64	REMPLACEMENT SOL SOUPLE JEUX MAISON DE LA PETITE ENFANCE	6 000,00
	21	2135	64	SIGNALETIQUE MPE	2 200,00
	21	2135	71	MOTEUR PORTAIL DES CROCETTES	1 500,00
	21	2151	822	RESEAUX DE VOIRIE, PARKINGS	10 000,00
	21	2152	821	MATS ET DRAPEAUX MONUMENT AUX MORTS	3 000,00
	21	2152	821	MOBILIER URBAIN SUR LES ESPACES COMMUNAUX	3 000,00
	21	2152	821	PANNEAUX DE JALONNEMENT COMMUNAL ET ENTREES DE VILLE	10 000,00
	21	21533	020	RACCORDEMENT AU RESEAU FIBRE METROPOLE	50 000,00
	21	21533	020	RACCORDEMENT DES SITE AU RESEAU WIFI	15 000,00
	21	21533	020	RACCORDEMENT FIBRE ECOLE DEMAY VIGNIER DEPUIS ECOLE DES CAPUC	2 500,00
	21	21533	114	GENIE CIVIL VIDEO PROTECTION	50 000,00
	21	21534	824	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	10 000,00
	21	21568	020	EXTINCTEURS BATIMENTS COMMUNAUX	2 500,00
	21	21568	020	PLANS DE SECURITE	2 000,00
	21	2158	020	MATERIEL CTM	5 000,00
	21	2158	020	OUTILLAGE CTM (MATERIEL ELECTRIQUE)	1 250,00
	21	2158	023	RACCORDEMENT ELECTRIQUE PANNEAUX LUMINEUX	6 000,00
	21	2158	823	MATERIEL ESPACES VERTS	3 750,00
	21	2158	823	MATERIEL ESPACES VERTS (MATERIEL ELECTRIQUE EV)	1 250,00
	21	2182	020	ACHAT D'UNE BENNE POUR CAMION	6 800,00
	21	2182	020	MATERIEL DE TRANSPORT CTM	25 000,00
	21	2182	020	REMPLACEMENT COMPRESSEUR GAZ SUR LES 2 VEHICULES GAZ	12 000,00
	21	2182	64	MATERIEL DE TRANSPORT PETITE ENFANCE	20 000,00
	21	2183	020	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE TOUS SERVICES	10 000,00
	21	2183	64	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE POUR LA PETITE ENFANCE	650,00
	21	2188	020	ACQUISITION VALISE ELECTRONIQUE DIAG MECANICIEN	2 500,00
	21	2188	020	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES SERVICE MENAGE	1 500,00
	21	2188	020	BAIES ENTOILEES BARNUM	4 000,00
	21	2188	026	MATS ET DRAPEAUX CIMETIERES	3 000,00
	21	2188	33	AJOUT RIDEAU ESPACE SCENIQUE	5 000,00
	21	2188	33	VIDEO PROJECTEUR ET ECRAN AU CHATEAU	4 500,00
	21	2188	33	VIDEO PROJECTEUR ET ECRAN ORANGERIE	5 000,00
	21	2188	412	SERV ENV : MATERIEL DE DESHERBAGE ECOLOGIQUE TERRAIN DE FOOT	5 000,00
	21	2188	830	PANNEAUX INFORMATION	500,00
	21	2188	830	PANNONCEAUX ZERO PHYTO	1 500,00
	23	2313	411	AGRANDISSEMENT DOJO IMPREVUS ET REVISION DE PRIX	20 000,00
	23	2313	411	EXTENSION GYMNASE RUE CREUSE - IMPREVUS ET REVISION DE PRIX	30 000,00
	23	2313	411	TRAVAUX ECLAIRAGE RELAMPING LED'S	10 000,00
	23	2313	411	TRAVAUX SOL SUITE FISSURE SOUS CLOISON AMOVIBLE	10 000,00
Total : ST					1 116 082,00
TOTAL HORS AP/CP					2 127 640,00
Crédits de paiements 2021 SUR AP CLUB HOUSE VESTIAIRES STADE DE FOOT					50 000,00
TOTAL					2 177 640,00

Création d'une Autorisation de Programme/Crédits de Paiement :

En plus de ces lignes budgétaires, est créée une opération dans le cadre d'une Autorisation de Programme/crédits de paiement pour la construction d'un vestiaire et d'un club house au stade de football Lionel CHARBONNIER.

Montant des AP		Montant des CP		
AP202101 Construction vestiaires et club house stade de foot Lionel Charbonnier	Autorisation de Programme	Crédits de paiement 2021	Crédits de paiements 2022	Crédits de paiement 2023
Montant Dépense	850 000,00 €	50 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €
Financement Prévisionnel	Financement révisé	2021	2022	2023
Autofinancement	850 000,00 €	50 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €
	850 000,00 €	50 000,00 €	400 000,00 €	400 000,00 €

4. LA DETTE

	CA2018	CA2019	CA2020	BP 2021
Capital restant dû au 01/01/N	1 204 500,00	1 107 068,96	1 009 637,92	912 206,88
Remboursement du capital de la dette	97 431,04	97 431,04	97 431,04	97 431,04
Capital restant dû au 31/12/N	1 107 068,96	1 009 637,92	912 206,88	814 775,84

Le taux d'endettement (encours de dette/ recettes réelles de fonctionnement) est au 1^{er} janvier 2021 de 11,08 %.

5. L'EPARGNE

FORMATION EPARGNE	CA2019	BP 2020	BP 2021
Recettes courantes de fonctionnement	8 632 128,00	8 136 530,00	8 235 539,00
Depenses de gestion	6 834 398,00	7 325 160,00	7 717 193,00
EXCEDENT BRUT COURANT	1 797 730,00	811 370,00	518 346,00
Produits exceptionnels	22 541,00	21 310,00	
Charges exceptionnelles	2 004,00	291 240,00	12 200,00
EPARGNE DE GESTION	1 818 267,00	541 440,00	506 146,00
Produits financiers	0,00	0,00	0,00
Charges financières	5 689,00	5 500,00	5 000,00
EPARGNE BRUTE	1 812 578,00	535 940,00	501 146,00
Remboursement en capital de la dette	97 431,00	97 431,00	97 431,00
EPARGNE NETTE (EPARGNE DISPONIBLE)	1 715 147,00	438 509,00	403 715,00

6. LES RATIOS OBLIGATOIRES

Informations financières - ratios (population totale = 8 924 H)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/population	866,70	935,00
Produit des impositions directes/population	580,06	507,00
Recettes réelles de fonctionnement /population	922,77	1133,00
Dépenses d'équipement brut/population	244,02	305,00
Encours de dette/population	102,22	860,00
DGF/population	108,19	153,00